

## PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Bonjour,

En janvier 2023, le ministre Drainville présentait ses sept priorités, dont une visant à offrir des projets pédagogiques particuliers (PPP) plus accessibles et plus nombreux. Le plan stratégique du ministère de l'Éducation se donne comme cible de faire passer le taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un PPP de 44,6 % en 2022-2023 à 75 % en 2026-2027.

Depuis, la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) a été mandatée pour produire des outils d'accompagnement pour le réseau public d'éducation afin de faciliter le développement et la mise en place de PPP. Les deux premiers outils ont été envoyés aux centres de services et aux commissions scolaires. Le premier outil, qu'il est possible de consulter en cliquant sur ce lien, expose les principes directeurs à prendre en compte dans la mise en place de PPP. Le deuxième outil, qu'il est possible de consulter en cliquant sur ce lien, porte sur les frais pouvant être exigés et les mesures budgétaires. D'autres outils seront élaborés cet automne.

Dans ce contexte d'offensive ministérielle pour la multiplication des PPP, nous vous transmettons un guide d'animation conçu par la FSE à ce sujet il y a quelques années afin de faciliter les discussions dans les écoles. Il est important de noter que la jurisprudence a évolué depuis, ce qu'aucun des trois outils intégrés à ce communiqué ne mentionne. Ainsi, la SAE 9449 ordonne que soit respecté un minimum de 80 % du temps prévu au Régime pédagogique pour l'enseignement du programme d'Éthique et culture religieuse (ECR), ce qui constitue une limite de compression du programme. Pour le juge, la preuve a démontré qu'à un taux de 50 % ou de 67 % du temps prévu au Régime pédagogique, il est impossible pour une enseignante ou un enseignant de couvrir l'entièreté du programme de formation d'ECR. Selon les circonstances propres au programme et au milieu, ce minimum pourrait être fixé à un autre niveau. Rappelons que la FSE défend depuis longtemps l'instauration d'un temps minimum prescrit pour les matières prévues au Régime pédagogique.

Enfin, mentionnons qu'une journée nationale consacrée aux PPP, qui aura lieu au printemps 2025, est en préparation. La FSE est consultée à ce sujet, et nous vous tiendrons au courant des développements.

Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous via la boîte courriel réservée à votre secteur : [decouvreurs@sedrcsq.org](mailto:decouvreurs@sedrcsq.org) ou [navigateurs@sedrcsq.org](mailto:navigateurs@sedrcsq.org).

Cordiales salutations,